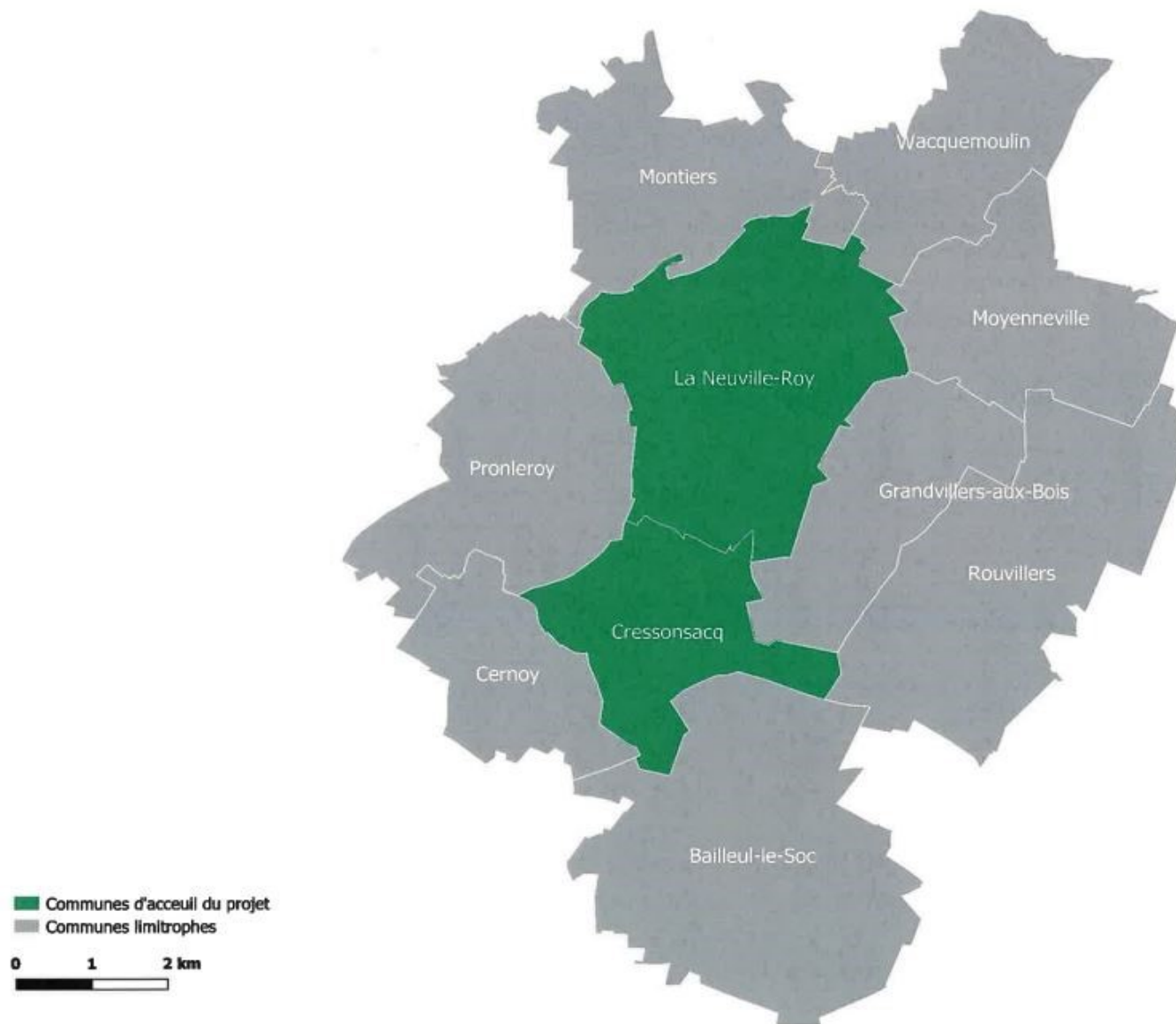


VOLUME 4A RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT

Parc éolien de Moulin Bois

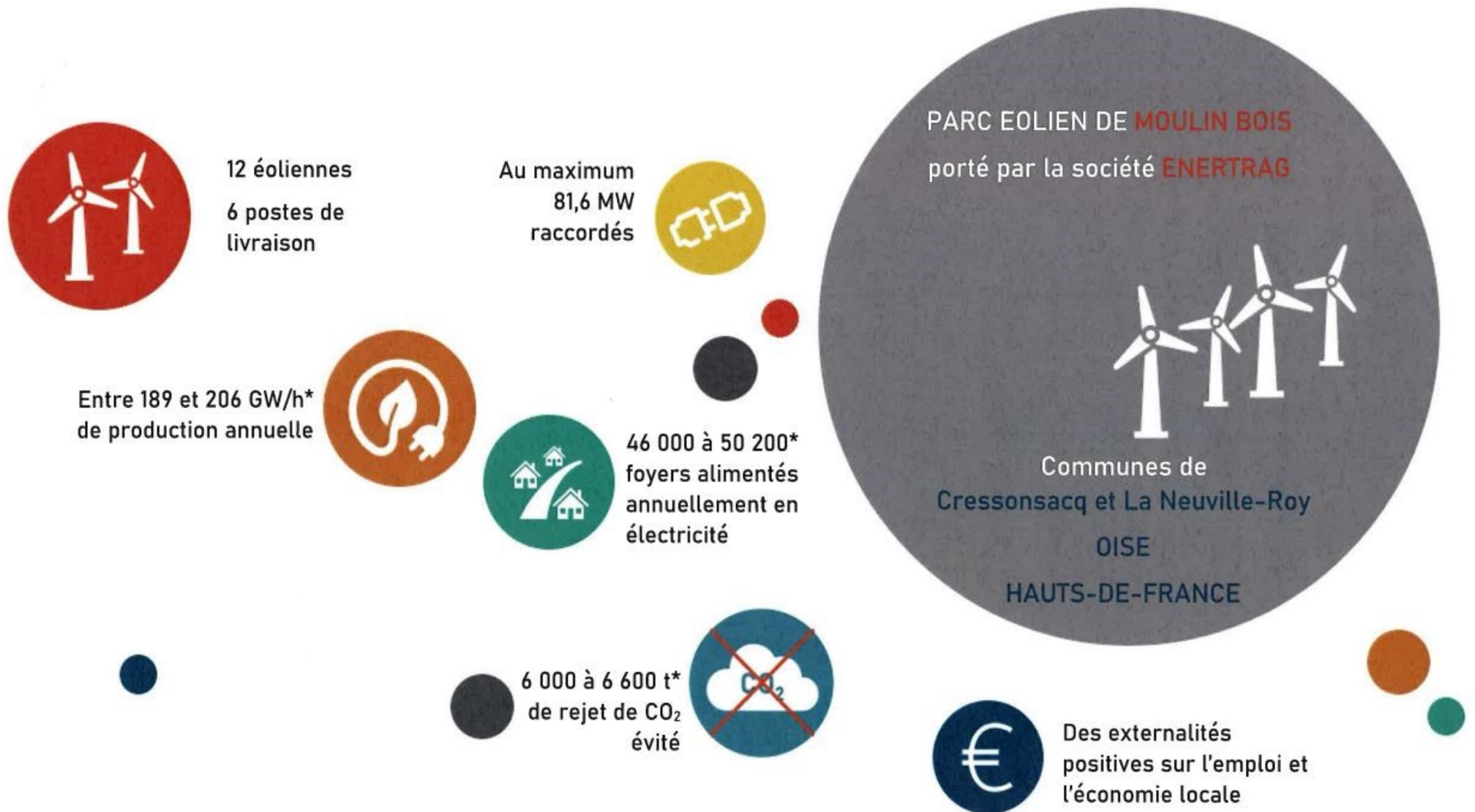
Communes de Cressonsacq et La Neuville-Roy,
| Département de l'Oise | Région Hauts-de-France

2022
Novembre



Carte 1 : Communes concernées par la consultation du résumé non technique du projet de Moulin Bois préalablement au dépôt de l'Autorisation Environnementale

1. LE PROJET EOLIEN DE MOULIN BOIS EN QUELQUES CHIFFRES



* Selon le modèle choisi, CF étude d'impacts Chapitre F, 4.6 Santé – Qualité de l'air

Localisation géographique

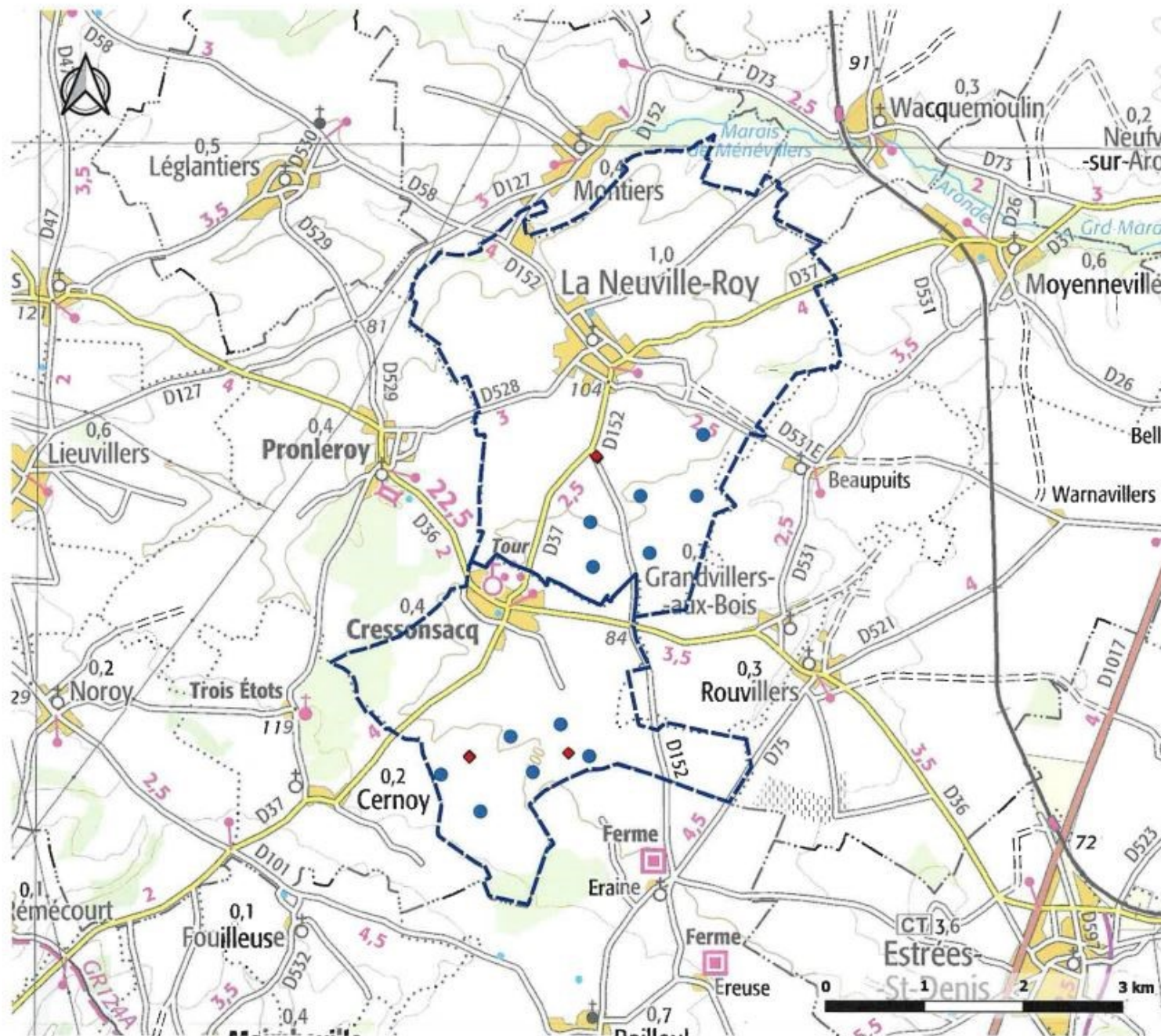


Octobre 2022

Sources: IGN 100© - DREAL Hauts-de-France
Copie et reproduction interdites



- Légende**
- Localisation du projet
 - Limites administratives**
 - ▭ Limite communale
 - Parc éolien de Moulin Bois**
 - Eolienne
 - ◆ Poste de livraison



Carte 2 : Localisation du projet



Figure 5 : Photomontage n°32a: Vue depuis la sortie de Grandvillers-aux-Bois orienté sud (source : ATER Environnement, 2022)

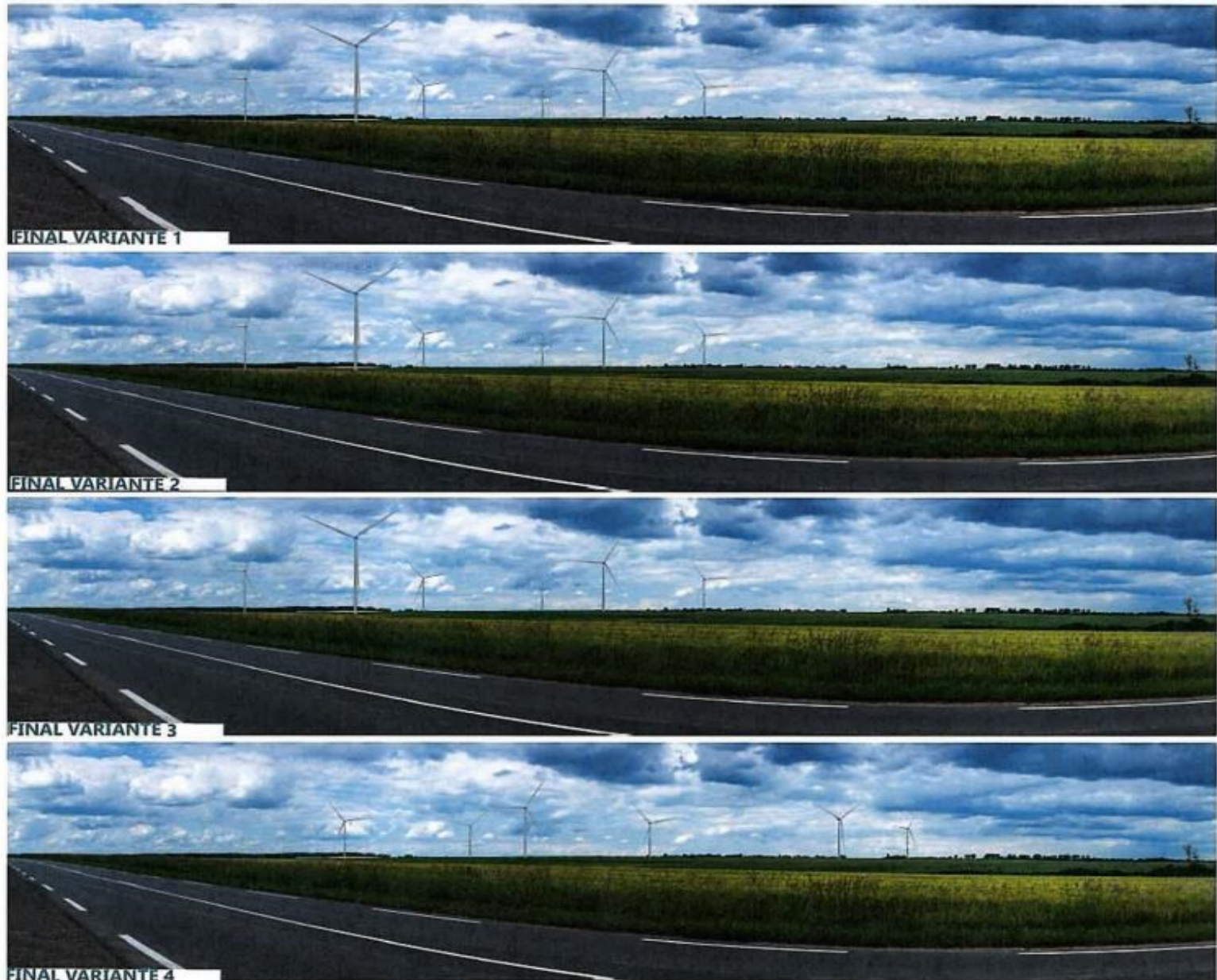


Figure 6 : Photomontage n°32b: Vue depuis la sortie de Grandvillers-aux-Bois orienté nord (source : ATER Environnement, 2022)



Figure 7 : Photomontage n°40: Vue depuis la sortie nord-est de Cernoy (source : ATER Environnement, 2022)



Figure 8 : Photomontage n°45a: Vue depuis la D36 – Cressonsacq, orienté vers le nord (source : ATER Environnement, 2022)

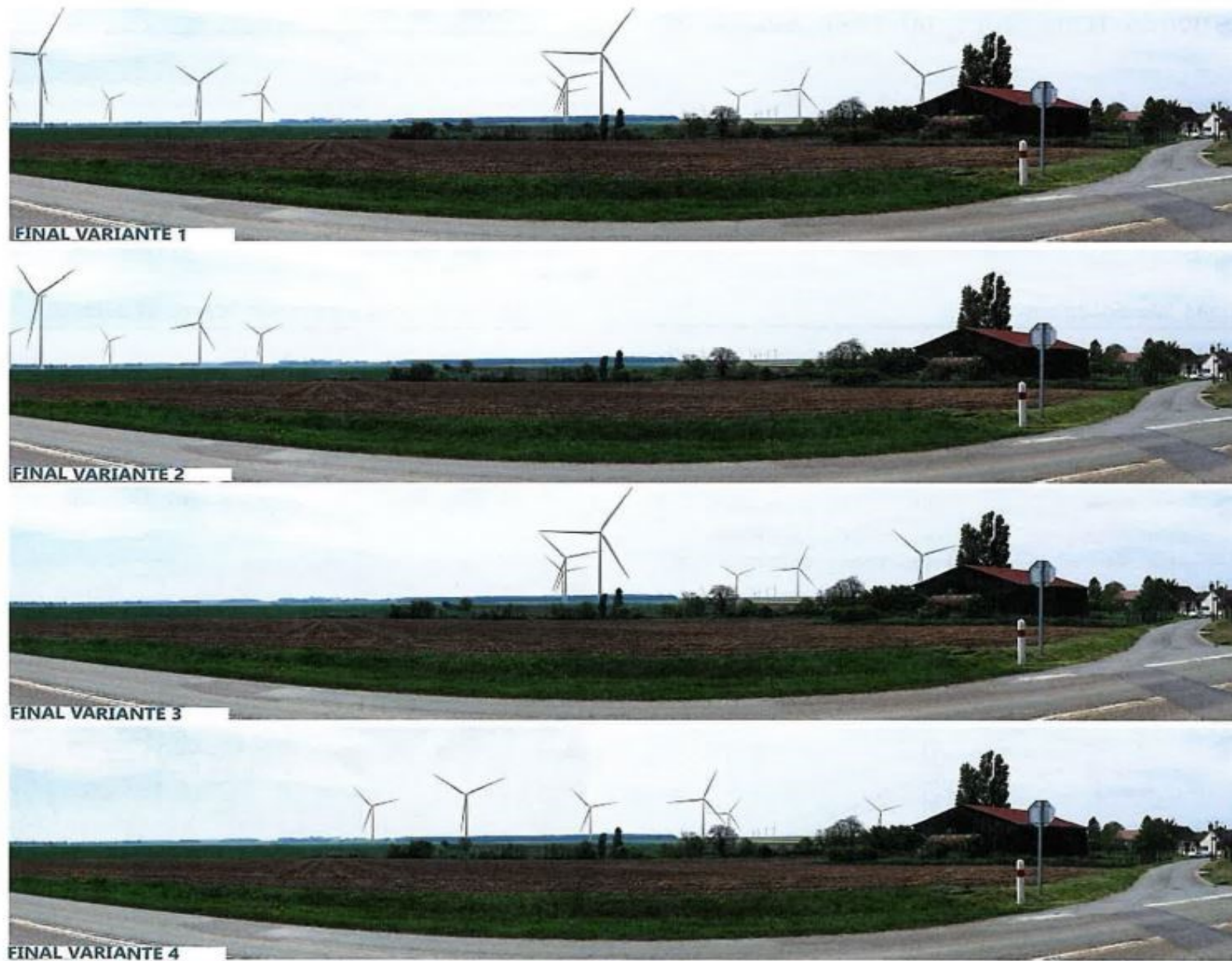


Figure 9 : Photomontage n°45b: Vue depuis la D36 – Cressonsacq, orienté vers le sud (source : ATER Environnement, 2022)

3.6. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU PARC EOLIEN DE MOULIN BOIS

Le projet de parc éolien de Moulin Bois est constitué de douze éoliennes et de six postes de livraison. Le modèle d'éolienne choisi a été sélectionné en tenant compte des contraintes (naturelles, paysagères et écologiques) du territoire.

L'emprise au sol du projet sera de 3,98 ha en phase travaux et de 3,06 ha en phase d'exploitation après remise en état des surfaces spécifiques au chantier (plateformes ou virages temporaires pour permettre le passage des camions). A la fin de vie du parc, l'ensemble de ses éléments constitutifs sera démantelé et suivra des filières de recyclage. Ainsi, par la faible emprise de ce parc et par son caractère totalement réversible, la vocation agricole du site restera inchangée.

Caractéristiques techniques des éoliennes

Le modèle d'éolienne retenu pour le projet de Moulin Bois n'est pas encore choisi. Les modèles envisagés dont les caractéristiques sont les suivants :

CONSTRUCTEUR	MODELE	HAUTEUR TOTALE	DIAMETRE DU ROTOR	PUISSANCE NOMINALE
Nordex	N163	199,5 m	163 m	7 MW
Vestas	V162	200 m	162 m	6,2 MW
Siemens-Gamesa	SG170	200 m	170 m	6,6 MW

Tableau 6 : Caractéristiques techniques du modèle d'éolienne retenu pour le projet (source : ENERTRAG, 2022)

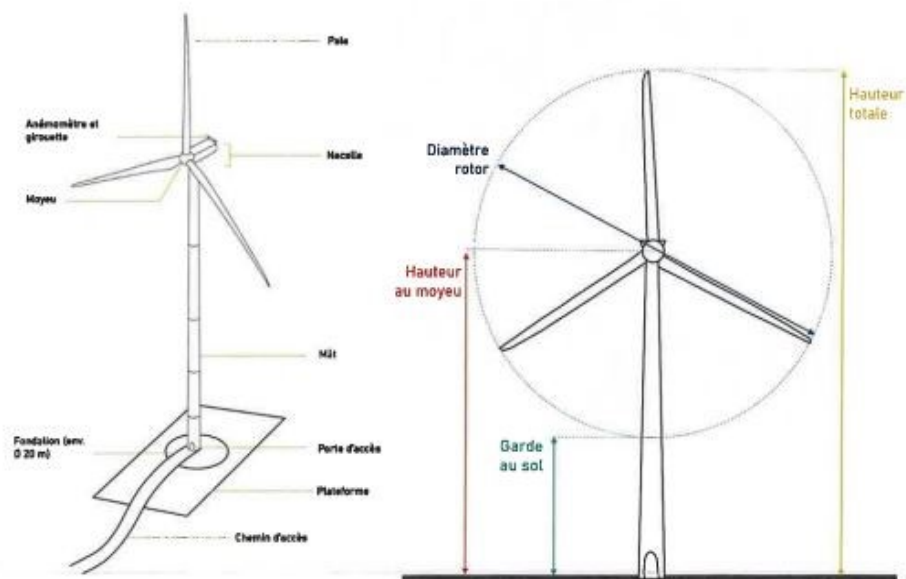


Figure 10 : Schémas simplifiés d'un aérogénérateur (source : ATER Environnement, d'après Guide de l'INERIS, mai 2012)

Plateforme et chemins d'accès

Le montage de chaque éolienne nécessite la mise en place d'une plateforme destinée à accueillir la grue lors de la phase de montage de la machine. Les plateformes permettent également le montage d'une grue en phase d'exploitation lors de maintenances lourdes. Les surfaces sont identiques en phase chantier et exploitation, et sont comprises entre 1 496 et 2 088 m² par éolienne.

L'accès au parc éolien de Moulin Bois se fera depuis les routes départementale 37 et 152. Les chemins d'accès aux éoliennes seront alors à renforcer ou à créer en fonction des infrastructures déjà présentes. Durant la phase de construction et de démantèlement, les engins empruntent ces chemins pour acheminer les éléments constituant les éoliennes et leurs annexes. Durant la phase d'exploitation, les chemins sont utilisés par des véhicules légers (maintenance régulière) ou par des engins permettant d'importantes opérations de maintenance (ex : changement de pale).

Raccordement électrique interne et externe

Les réseaux de raccordement électrique ou téléphonique (surveillance) entre les éoliennes et les postes de livraison (réseau interne) seront enterrés sur toute leur longueur en reliant les éoliennes et les postes de livraison entre eux. La tension des câbles électriques est de 20 000 V.

Le raccordement du projet éolien au poste source (réseau externe) est à la charge de l'exploitant. Toutefois, le gestionnaire de réseau est responsable du choix du tracé retenu. A ce stade de développement du projet éolien, la décision du tracé de raccordement externe par le gestionnaire de réseau n'est pas connue puisque la demande de raccordement est déposée une fois l'arrêt d'obtention de l'autorisation environnementale délivré.



Figure 11 : Exemple de poste de livraison - RAL 7003 gris mousse (source : ATER Environnement, 2022)

Mesures de réduction

Dans le cadre du projet Moulin Bois, des mesures de réduction sont proposées :


Thématique	Intitulé de la mesure
	Traitement des pieds d'éoliennes
PHASES CHANTIER	Intégration des éléments connexes du parc

Tableau 11 : Mesures de réduction pour le milieu paysager

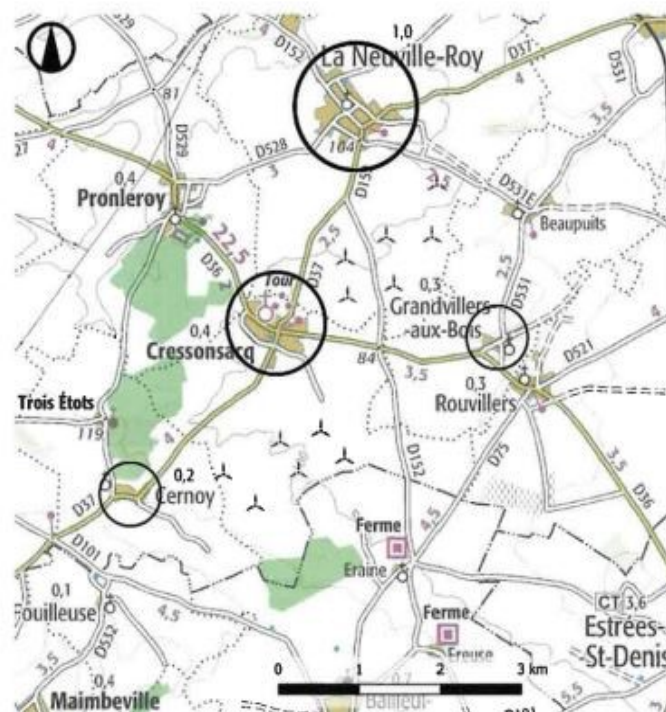
Impacts résiduels

L'impact résiduel du projet se voit diminué pour les communes de Cressonsacq, La Neuville-Roy, Grandvillers-aux-Bois et Cernoy. Concernant les hameaux proches, si certains photomontages illustrent un fort impact du projet depuis les sorties, ces derniers tels que Beaupuits jouissent d'un courtil épais et dense qui leur confère un environnement intimiste et fermé.

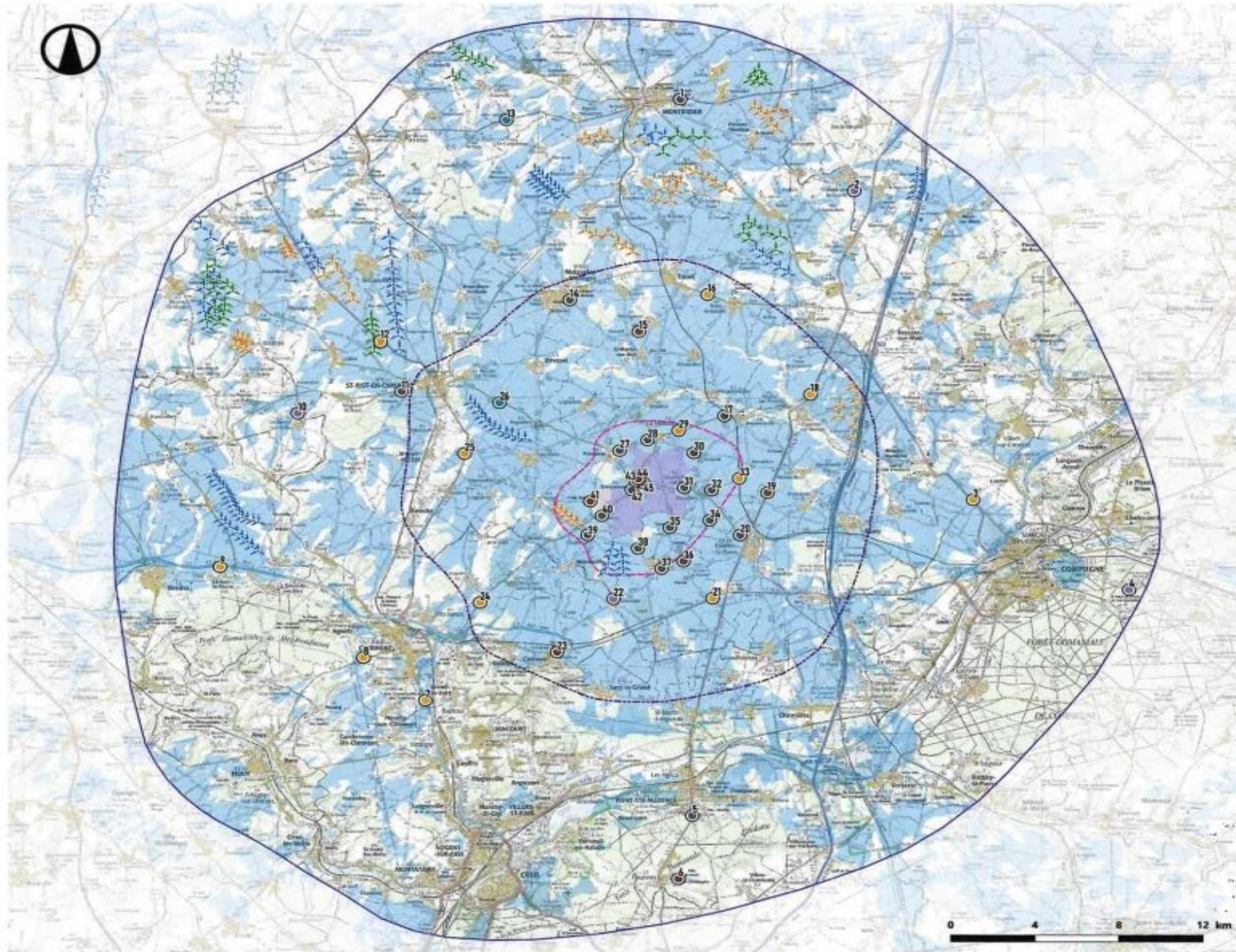
Mesures d'accompagnement

- Accompagnement végétal des lieux de vie autour du projet :

- Plantation d'arbres aux sorties des villages ;
- Densification et restauration du courtil ;
- Plantation des fonds de parcelles.



Carte 12 : Localisation des communes concernées par les mesures d'accompagnement (ATER Environnement®, 2022)



Cartes des points de vue de photomontages



Mars 2022

Source : IGN 100®
- Copie et reproduction interdites-

Légende

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Zone de visibilité théorique

Aires d'étude

- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude éloignée

Contexte éolien

- Construit
- Autorisé
- En instruction

Thème PDV

- Effets cumulés
- Axe de communication
- Lieux de vie
- Tourisme
- Patrimoine
- Paysages particuliers

Carte 13 : Points de vue des aires d'étude du projet de Moulin Bois (source : ATER Environnement, 2022)

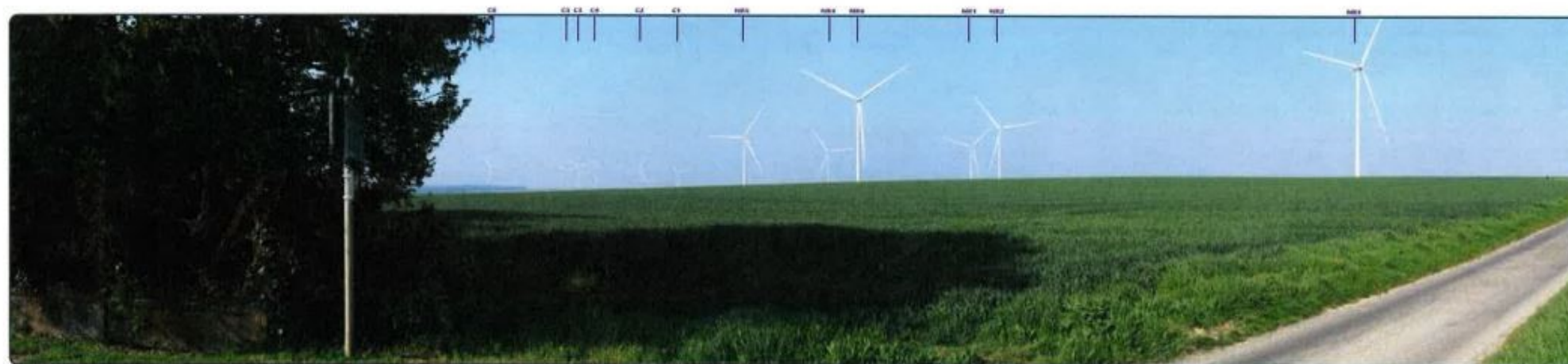
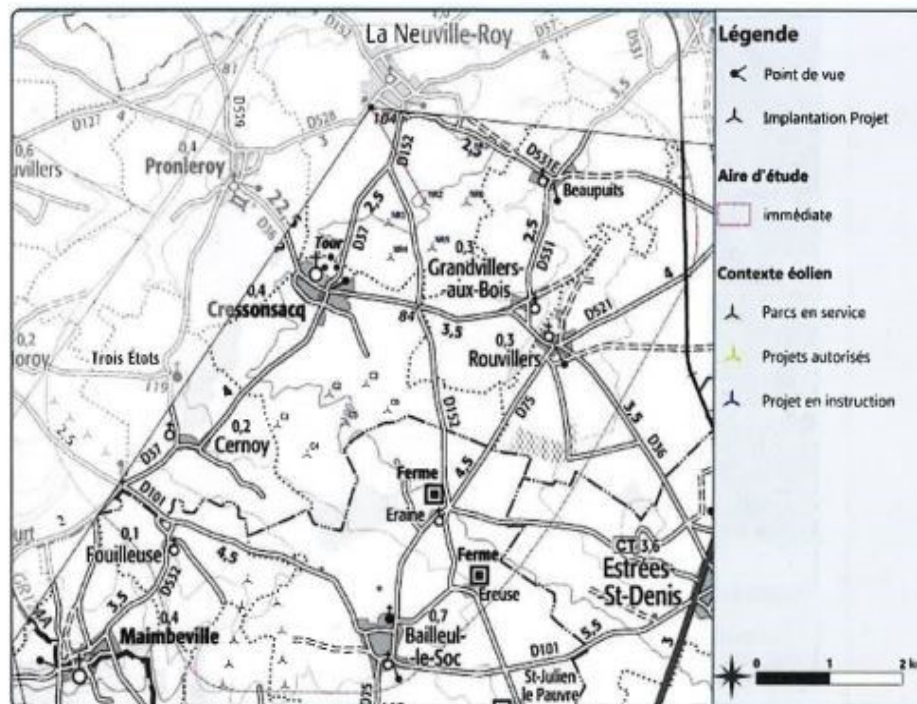


Figure 12 : Photomontage n°31 - Vue depuis la sortie nord-ouest du hameau de Beauvais (D531E) (source : ATER Environnement, 2022)

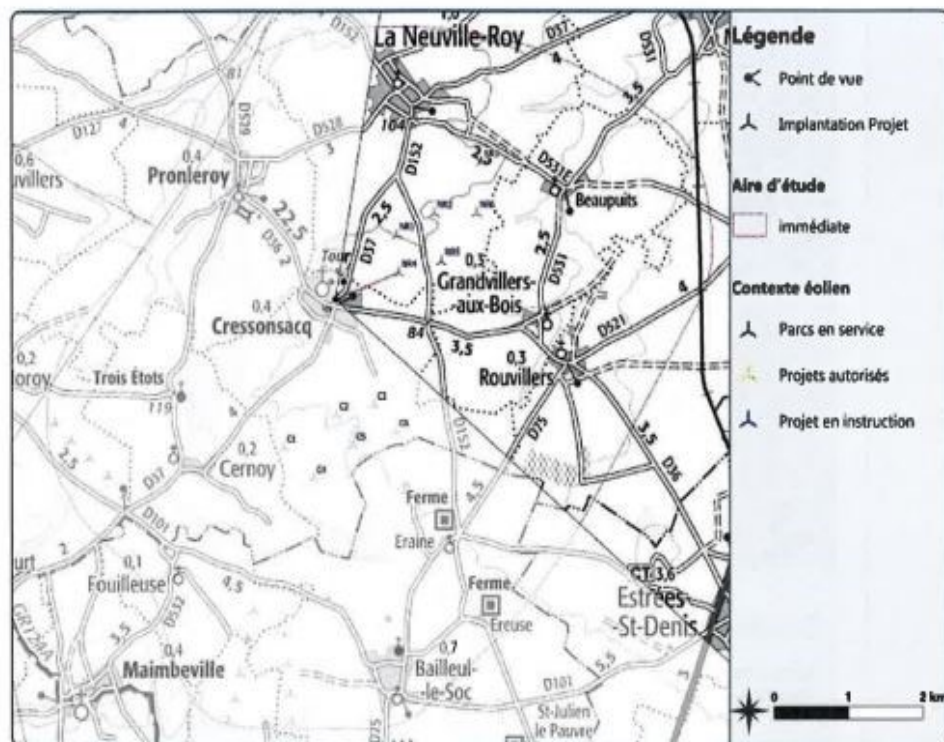


Figure 13 : Photomontage n°43a - Vue depuis l'église inscrite de Cressonsacq (rue de la Ville - D37) (source : ATER Environnement, 2022)